



Paris, le 8 juin 2005

---

**Ce 2 juin 2005, les "Etats Généraux des entreprises et du développement durable" ont donné le coup d'envoi à un dispositif de renforcement des synergies public/privé et de mobilisation des entreprises**




---

*A l'occasion des premiers "Etats généraux des entreprises et du développement durable", réunis le 2 juin 2005 dans le Grand amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle à l'initiative du Ministère de l'écologie et du développement durable, en liaison avec le Délégué interministériel au développement durable, un dialogue a été lancé entre chefs d'entreprises, représentants des pouvoirs publics et responsables d'associations, afin d'encourager la mobilisation des entreprises en faveur du développement durable.*

Les entreprises s'engagent de plus en plus en la matière : 18,5 % des entreprises signataires du pacte mondial sont françaises, loin devant les autres pays européens, plus d'une soixantaine d'actions d'entreprises ont été labellisées dans le cadre de la Semaine du développement durable. Toutefois, il reste encore des freins à lever pour développer des synergies entre les acteurs. Ces "Etats Généraux" constituent le point de départ d'une dynamique de réflexion et d'action entre acteurs publics, privés et associatifs sur ce sujet.

**Un dialogue renouvelé entre les entreprises et les pouvoirs publics**

*« Un nouveau dialogue et des actions conjointes sont aujourd'hui nécessaires entre Etat, entreprises, collectivités territoriales et associations pour que, tous ensemble, ils puissent répondre aux ambitions que la France a pu nourrir au cours de ces dernières années sur la scène internationale en faveur du développement durable », a déclaré Christian BRODHAG, Délégué interministériel au développement durable, en ouverture des débats.*

Suite à une séquence de consultation interactive et aux interventions d'experts tels que Maximilien ROUER, Président de BeCitizen, et Claude FUSSLER, Conseiller auprès du Pacte mondial, de nombreux dirigeants d'entreprises ont pris part aux échanges, à l'image d'Eric DERVILLE, Président-fondateur du groupe Norauto, ou Paul DE MONTCLOS, Président directeur général de Garnier Thiebaut, qui ont présenté la genèse de l'engagement de leur

**Contact Presse :**

Département de la communication et de l'information - Service de presse  
 20, avenue de Ségur - 75007 Paris  
 Tél : 01.42.19.10.55 - Fax : 01.42.19.10.39  
 Courriel : [service-presse@ecologie.gouv.fr](mailto:service-presse@ecologie.gouv.fr)

entreprise en faveur du développement durable. Des responsables du développement durable en entreprise, comme Jacques KHELIF pour Rhodia, ont pu partager, à travers les tables-rondes, leurs expériences. Luc ROUSSEAU, Directeur général des entreprises au Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, est également intervenu sur les actions menées par les pouvoirs publics, tout particulièrement à destination des entreprises.

### **Un état des lieux partagé sur les leviers de l'engagement des entreprises en faveur du développement durable**

Si le développement durable est une préoccupation de plus en plus partagée, les modalités de l'engagement des entreprises restent encore multiples car les démarches peuvent être volontaires ou répondre seulement aux contraintes réglementaires. Afin de faciliter l'engagement des entreprises en faveur du développement durable, un consensus s'est dégagé sur le nécessaire équilibre à trouver entre ce qui doit relever d'une démarche volontaire et ce qui doit être encadré sur le plan législatif ou réglementaire.

Il est apparu aussi avant tout indispensable de mieux évaluer les urgences compte tenu des enjeux économiques, environnementaux et sociétaux à l'échelle mondiale, et de mieux valoriser les retombées des démarches engagées par les entreprises dans ce domaine. Pour mobiliser le plus grand nombre d'entreprises, un espace de dialogue entre pouvoirs publics et entreprises doit être instauré, en relation avec les associations/ONG.

### **Le point de départ de nouvelles synergies public/privé pour des actions concrètes**

Au-delà de ces "Etats généraux", la réflexion engagée se poursuivra au cours des prochains mois, afin de lancer une dynamique de mobilisation entre tous les acteurs et lever les freins qui existent encore pour améliorer les dispositifs mis en place, mais aussi afin de permettre de coordonner les différentes initiatives à destination du monde économique.

Christian BRODHAG a annoncé la création d'un **Forum permanent des entreprises et du développement durable**, dont les travaux débuteront en septembre 2005, et qui contribuera aux échanges d'analyses et d'expériences entre les acteurs sur des thématiques répondant aux nouveaux enjeux. Il comportera notamment une bourse des bonnes pratiques, des rencontres thématiques mensuelles, et un dispositif privilégié de veille et d'information.

**Comité de pilotage des Etats généraux  
présidé par Christian BRODHAG, Délégué interministériel au développement durable**

Ministère de l'écologie et du développement durable, ADEME, MEDEF, CGPME, OREE, EPE, ORSE, BMJ Core Ratings, AFAQ / AFNOR, Fondation Nicolas Hulot, WWF France, Environnement Magazine, HEC, Association 4D, Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie.

**Contact Presse :**

Département de la communication et de l'information - Service de presse  
20, avenue de Ségur - 75007 Paris  
Tél : 01.42.19.10.55 - Fax : 01.42.19.10.39  
Courriel : [service-presse@ecologie.gouv.fr](mailto:service-presse@ecologie.gouv.fr)